

# Conseil d'exploitation de la Régie électrique de Bessans

---

Lundi 08 décembre 2025 à 13h30

# Ordre du jour

---

- Dernières informations sur la création du SIVU
- Conséquences engendrées par la création du SIVU
- Exécution budgétaire au 05/12/2025 et DM
- Flux financier entre Régie Electrique, budget principal et SIVU
- Budget 2026
- Points divers

# Point sur la création du SIVU

---

- Statuts validés par la Préfecture et obtention d'un N° de SIRET
  - Dont la dotation initiale versée par chaque commune
  - Pour Bessans : 306 679,19 € pour la section Fonctionnement (30% du budget estimé 2025) et 119 343,38 € pour la section Investissements (1 année d'amortissement)
- Siège à Avrieux et bureaux à Avrieux et Bessans
- Président, vice-présidents et membres du Conseil syndical élus
- Proposition d'offres d'emploi, au statut IEG, pour les salariés qui passent d'une régie électrique ou d'une commune au SIVU
- Modification en cours auprès des différents organismes, fournisseurs...

# Conséquences

---

- Fin d'existence de la Régie électrique et du Conseil d'exploitation au 31/12/2025
- Les détenteurs de contrat « tarif vert » ou « tarif jaune » doivent contracter avec le SIVU (Commune, centre la Bessannaise...)
- Basculement automatique pour les « tarifs bleus »
- Les comptes de la Régie électrique doivent être clôturés au plus tôt :
  - Relève des compteurs avancée de 15 jours (dès début décembre)
  - Régularisation des « mensualisés » en janvier, mais possibilité de demander un échéancier au SGC (Trésorerie publique de Saint-Jean de Maurienne)
  - Encaissement par la Régie électrique jusqu'au 15 ou 20/01/26, puis par la Commune pour les retardataires
  - Paiement des factures par la Commune à partir du 01/01/2026
  - Le compte courant de la régie électrique est reversé dans celui de la Commune après vérification des comptes
- Les actifs de la Régie électrique deviennent des actifs de la Commune, mais les actifs mis à disposition du SIVU sont amortis par le SIVU

# Historique des décisions modificatives de budget en 2025

---

- N° 1 - CM du 03/06/2025 : correction sur les amortissements, sans conséquences sur les dépenses ou recettes réelles
- N°2 – CM du 09/09/2025 : Ajout de 200 000,00 € sur l'achat d'électricité (régularisation de 2024) et prudence de 50 000,00 € sur la masse salariale, ce montant étant pris sur les investissements
- N°3 – CM du 11/12/2025 : Mises à jour d'amortissement suite à la sortie des actifs, d'éléments non complètement amortis (logiciel Flower...) ; augmentation de crédit sur les investissements sur le réseau, trop diminués dans la DM N°2 (sommet de la ville) : ajout de 80 K€ de reversement de la Régie vers la Commune pour faciliter les avances de trésorerie au SIVU et le reliquat de factures de la Régie après sa disparition

# DM1

DESIGNATION	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b><u>FONCTIONNEMENT</u></b>				
D 042 / 6811 Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles (charges d'exploitation)		3 132,63 €		
D 023 Virement à l'investissement	3 132,63 €			
<b><u>INVESTISSEMENT</u></b>				
R 021 Virement du fonctionnement			3 132,63 €	
R 040 / 2805 Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				408,00 €
R 040 / 28135 Installations générales, agencements, aménagements des constructions			0,25 €	
R 040 / 2815314 Installations à caractère spécifique				2 724,88 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 132,63 €</b>	<b>3 132,63 €</b>	<b>3 132,88 €</b>	<b>3 132,88 €</b>

# DM2

DESIGNATION	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D 6061 - Electricité		200 000,00 €		
D 64111 – Salaires personnel statutaire		50 000,00 €		
D 023 - Virement à l'investissement	250 000,00 €			
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>250 000,00 €</b>	<b>250 000,00 €</b>		
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R 021 - Virement du fonctionnement		250 000,00 €		
D 2051 - Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	55 000,00 €			
D 2135 - Installations générales, agencements, aménagements des constructions	5 000,00 €			
D 215314 - Réseau de distribution	25 000,00 €			
OPE 58 / 2315 - Compteurs Linky	100 000,00 €			
OPE 60 / 2315 – Mise en place Basse Tension aux Vincendières	65 000,00 €			
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>250 000,00 €</b>	<b>250 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

REÇU EN PREFECTURE

Le 15/09/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-073-217300409-20250909-DM2\_RE\_0909

# DM3

DESIGNATION	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b> FONCTIONNEMENT</b>				
D-672 -- Reversement de l'excédent à la collectivité de rattachement		80'000,00 €		
D-023 -- Virement à l'investissement	83'803,68 €			
D-042 / -675 Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		3'803,68 €		
<b> TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b> 83'803,68 €</b>	<b> 83'803,68 €</b>	<b> 0,00 €</b>	<b> 0,00 €</b>
<b> INVESTISSEMENT</b>				
R-040 / -215313 Ouvrages de distribution sauf réseau				3'403,68 €
R-040 / -21535 -- Eclairage public				400,00 €
R-021 -- Virement du fonctionnement			83'803,68 €	
D-215314 -- Réseau de distribution		60'000,00 €		
OPE-58 / -2315 -- Compteurs Linky	52'000,00 €			
OPE-60 / -2315 -- Mise en place Basse Tension aux Vincendières	52'000,00 €			
D-020 Dépenses imprévus	36'000,00 €			
<b> TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b> 140'000,00 €</b>	<b> 60'000,00 €</b>	<b> 80'000,00 €</b>	<b> 3'803,68 €</b>

# Exécution au 05/12/2025 - Fonctionnement

<b>Dépenses</b>	<b>B2025 et DM</b>	<b>R2025</b>		<b>Recettes</b>	<b>B2025 et DM</b>	<b>R2025</b>
Charges courantes	1 225 780	984 711		Amortissement subv	8 882	8 882
Charges de personnel	185 712	145 395		Produit services	1 130 732	971 559
Dépenses imprévues	0	0		Produits gestion	43 000	25 819
Dotation aux amor.	74 621	70 817		Autres produits financiers	74 000	0
Autres charges courantes	252	1				
Charges exceptionnelles	390 000	6 573				
Provisions	1881	505				
<b>Sous-total</b>	<b>1 878 245</b>	<b>1 208 002</b>		<b>Sous-total</b>	<b>1 256 614</b>	<b>1 006 260</b>
Résultat / Virt à l'investissement	103 984			Report N-1	725 615	725 615
<b>Total</b>	<b>1 982 229</b>	<b>1 208 002</b>		<b>Total</b>	<b>1 982 229</b>	<b>1 731 874</b>

# Exécution au 05/12/25 – Investissement

<b>Dépenses</b>	<b>B2025</b>	<b>R2025</b>		<b>Recettes</b>	<b>B2025</b>	<b>R2025</b>
Amortissement subv	8 882	8 882		Dotation aux amor.	74 621	70 817
Logiciel SIG	3 000	1 210				
Licences logiciel factur.	42 000	5 537,91				
Matériel informatique	2 000	1 722				
Courant (Info, coffrets...)	15 000	19 959				
Réseau de distribution	135 000	53 597				
Compteurs Linky	31 391	400		<b>Sous-total</b>	<b>74 621</b>	<b>70 817</b>
MEP BT aux Vincendières	33 000	1 697		Report N-1	91 669	91 669
Dépenses imprévues	0	0		Excédent de fonctionnement	0	0
<b>Sous-total</b>	<b>220 273</b>	<b>93 803</b>		Virement du fonctionnement	103 984	
Report N-1	0	0				
<b>Total</b>	<b>220 273</b>	<b>93 803</b>		<b>Total</b>	<b>270 273</b>	<b>162 486</b>

## Flux financiers entre Régie électrique, budget principal de la Commune et SIVU

Date prévisionnelle	Régie électrique	Budget principal	SIVU
15/12/2025	380 K€	Reversement excédent de fonctionnement →	380 K€
03/01/2026		31 K€	Avance de trésorerie N°1 fonctionnement → 31 K€
31/01/2026	260K€	Solde compte courant →	260 K€
10/02/2026		276 K€	Avance de trésorerie N°2 fonctionnement → 276 K€
15/04/2026		307 K€	Avances de trésorerie transformées en dotation initiale → 307 K€
		119 K€	Dotation initiale amortissement → 119 K€

# Budget 2026 du budget Principal

Régie électrique	Fonctionnement	Investissement	Budget principal	Fonctionnement	Investissement
Résultats 2025	+FRE €	+IRE €	Résultats 2025	+FBP €	-IBP €
Budget principal	Fonctionnement	Montant	Investissement	Montant	
2026	002 Résultat d'exploitation	+FRE +FBP -IBP €	001 solde d'exécution	-IBP € +IRE €	
	65888 Dotation vers SIVU	307 K€	1068	119 K€ +IBP €	

119K€ pour la dotation au SIVU sur l'(investissement (amortissement des actifs mis à disposition)

+IBP € pour combler le déficit sur la section investissement

# Points divers

---

- Microcentrale de Ré Bruyant
  - Comité stratégique le 11-12-25 à 14h
  - Reprise des actions de Julie
  - Trésorerie fragile
  - Contrat de maintenance et d'exploitation à reprendre par le SIVU à partir de 2026
- Alimentation des Vincendières en basse tension : appel d'offres en cours, mais pause hivernale
- Suivi SIVU : Commission provisoire ?